

---

## Compte-rendu du groupe de travail du 25 juin 2009 « activités de loisirs »

---

Jérémy Bourdoulous remercie le représentant de la [Maison de la Rivière de Sizun](#) pour son accueil ainsi que les participants de s'être déplacés et explique que cette réunion fait suite à une précédente réunion du groupe de travail en mars 2009. A la suite de la réunion une sortie est organisée pour présenter le tracé du futur sentier destiné à permettre l'accès des Personnes à Mobilités Réduites à la pêche et aux milieux aquatiques.

Jérémy Bourdoulous explique aux participants les différentes démarches de l'élaboration du document d'objectifs et présente le diaporama qui a été remis à chaque participant du groupe de travail ; Suite à cette réunion de travail, les remarques faites sur les propositions d'objectifs seront intégrées dans le DOCOB qui sera présenté au COPIL d'octobre prochain.

Jérémy Bourdoulous reprend quelques éléments du diagnostic et explique la dégradation en cours de certains habitats par la dynamique naturel de la végétation : le boisement.

Guy Le Maout explique qu'il ne faudrait pas éliminer toutes les friches car elles ont aussi leur place dans la biodiversité. Il présente également au groupe la problématique du braconnage à Landerneau.

Guy Le Maout Fait ensuite une intervention sur le braconnage à landerneau. Les braconniers profitent que les poissons sont bloqués en aval du pont habité pour grapiner les poissons en plein centre-ville. En parallèle d'une surveillance renforcée de la gendarmerie, des solutions techniques existent et Natura 2000 doit pouvoir répondre à ce besoin.

Philippe Rodet de Nautisme en Bretagne pose la question de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000.

Jérémy bourdoulous explique que tous les éléments seront fournis sur demande et mis à disposition sur le site Internet du Syndicat de Bassin de l'Elorn. D'autre part des décrets doivent être publiés à l'automne 2009 et permettront de clarifier la situation. Jérémy bourdoulous rappelle que l'opérateur Natura 2000 pourra accompagner les porteurs de projets à élaborer leurs évaluations d'incidences. Cette procédure ne doit pas être vue comme une contrainte. L'ensemble des discussions issues des précédents groupes de travail ont abordé cette question.

La question est ensuite posée concernant l'Escargot de Quimper ce n'est pas une espèce rare en Bretagne ; faut il en faire une priorité dans le DOCOB ?

Jérémy Bourdoulous répond que la répartition de cette espèce est en cours d'étude dans le site Natura 2000. Il s'agit d'une espèce très simple à reconnaître ainsi des groupes de scolaires peuvent le reconnaître. Cette espèce peut être un moyen d'impliquer la population locale dans la démarche Natura 2000. D'autre part Jérémy Bourdoulous rappelle que cette espèce représente en effet un enjeu fort en considération de son aire de répartition.

Les discussions s'orientent ensuite autour de la randonnée avec les représentants du [Comité Départemental de la Randonnée](#). Des actions de sensibilisation pourraient être organisées en partenariat.

Les représentants de Nautisme en Bretagne présentent ensuite leurs outils de sensibilisation et expliquent que des partenariats concernant la sensibilisation pourraient être imaginé sur certaine manifestation.

En fin de matinée le représentant de la Maison de la Rivière présente en salle le projet de parcours destiné aux Personnes à Mobilité Réduite et détaille notamment les matériaux utilisés pour limiter l'empreinte environnementale.



Durant le début d'après-midi, Guy le Maout remplace le représentant de la Maison de la Rivière pour présenter sur le terrain le projet de sentier pour les Personnes à Mobilité Réduite. Des discussions s'engagent sur la sensibilité du milieu vis-à-vis de cette activité à la demande de Marcel Jaffrès qui proposait de réaliser une évaluation des incidences.

---

**Le 23 juin 2009 : réunion « habitats, faune, flore »**

---

**Etaient présents :**

- M. Jean-Marie Cochet, Comité Départemental de Randonnée,
- Mme Mélanie Ausseray, Comité Départemental de Randonnée,
- M. Benoit Huot, Association des Moulins du Finistère,
- M. Guy Le Maout, AAPPMA de l'Elorn,
- M. Christian Marquant, adjoint au maire de Loperhet,
- M. Philippe Rodet, Nautisme en Bretagne,
- Mme Solène Morvan, Nautisme en Bretagne,
- M. Philippe Masquelier, BMO,
- Mme gwénola Le Men, SBE,
- M. Jérémie Bourdoulous, animateur Natura 2000 Elorn, SBE.

**Etaient excusé :**

- Mme. Guenaelle le Bars, CCPLD.